

Qui sommes-nous ?

- Une association loi 1901 relevant du champ de l'Economie Sociale et Solidaire qui a pour objet social « d'intervenir dans tous les secteurs de l'emploi, de la formation, de l'accompagnement social, à travers l'activité de son garage solidaire en particulier. L'association procède à la réparation, la récupération ou l'achat (sous forme de dons), la remise en état et la vente de véhicules, la location de véhicules et le transport des personnes au profit exclusif des publics ayants droits signalés par des travailleurs sociaux ».
- Deux Ateliers Chantiers d'Insertion dont les missions d'intégration professionnelle passent par des activités support technique : la réparation automobile et le transport de personnes. Les salariés accueillis se voient proposer un accompagnement pour construire un parcours et des projets socioprofessionnels. Ils bénéficient de la possibilité de faire reconnaître leurs compétences par un dispositif dédié.
- Une association dont les conventionnements avec les collectivités publiques permettent d'accueillir une trentaine de salariés en parcours d'insertion.
- Une association dont les valeurs défendues ont permis la reconnaissance d'intérêt général : possibilité de délivrer des rescrits fiscaux en échange de dons de véhicules (enregistrement Préfecture du Cher sous numéro : 2013/129).
- Une association qui s'attache à concilier sa contribution au développement socioprofessionnel des salariés en parcours avec le développement social de son territoire.

Procédures

- 1 Orientation vers le G.A.S 18 - Mobilités par un professionnel référent (Travailleur Social, Conseiller Pôle Emploi, Conseiller Mission Locale, Conseiller structures d'insertion, mandataires judiciaires à la protection des majeurs, etc.)
- 2 Diagnostic/Conseil sur la nature de la prestation nécessaire et adhésion au G.A.S 18 - Mobilités
- 3 Validation de la prestation proposée par le G.A.S 18 - Mobilités par le professionnel référent et indication du mode de financement mis en œuvre
- 4 Engagement de la prestation par le G.A.S 18 - Mobilités après paiement de la participation aux frais

GAS18
Mobilités

Partenaires et Soutiens



retrouvez toute notre actualité sur
gas18mobilites.com

ATELIERS CHANTIERS
D'INSERTION*

et PLATEFORME de SOUTIEN
à la MOBILITÉ*

* Accessibles aux publics éligibles, voir en pages intérieures

GAS18
Mobilités



Garage Associatif Solidaire du Cher
Mobilités
Zone Artisanale - Chemin de Montifault
18800 BAUGY

Tél : 02 48 26 36 68

Fax : 02 48 57 75 09

Courriel : contact@gas18mobilites.com

Pour qui ?

Pourquoi ?

Conditions

CIP
Conseil en Insertion
Professionnelle

- 1 • Pour les personnes allocataires du RSA via l'action "TREMPAIN POUR L'EMPLOI"
- 2 • Pour les salariés des ACI GAS18 - Mobilités

CeM
Conseil
en Mobilité

- Toutes personnes en recherche d'accompagnement et de solutions de mobilité

GAS18
Garage
Associatif Solidaire

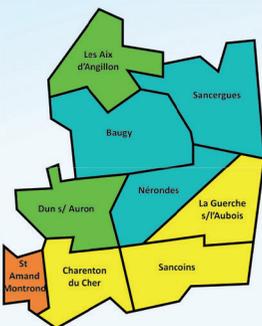
- Toutes personnes prescrites sous conditions de ressources* par les maisons départementales de l'action sociale (MDAS), Pôle Emploi, les Missions Locales, Cap Emploi, les Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), et plus généralement l'ensemble des acteur-trice-s du social, de l'emploi et de la formation

VLS
Véhicules
Location Solidaire

DAD18
Déplacement
A la Demande

* (RSA, ASS, AAH ...) et autres personnes en situation de précarité

Territoire expérimental 2018-2019
des actions DAD et Conseil en Mobilité



- Elaborer un parcours individualisé, réaliser une orientation professionnelle, vérifier et valider des savoirs et compétences, techniques de recherche d'emploi et accès à l'emploi...

- Evaluer les besoins en mobilité
- Proposer des solutions accessibles en construisant un parcours

1. PRESTATIONS SUR ADHESION SIMPLE

- Faire un contrôle général d'un véhicule
- Etre conseillé avant l'achat d'un véhicule**
- Rechercher un véhicule « petit budget** »
- Informer sur les questions administratives** (certificat d'immatriculation, contrôle technique ...)

** Véhicules disponibles sur notre parc

2. PRESTATIONS AVEC PARTICIPATION AUX FRAIS

- Faire réparer et entretenir un véhicule (remorquage possible en sus)
- Acquérir un véhicule remis en état

- Louer un véhicule pour des déplacements en lien avec l'emploi et/ou la formation

- Se rendre à :
 - un entretien d'embauche
 - un emploi
 - un stage en entreprise
 - un lieu d'apprentissage, d'immersion
 - une formation
- un entretien avec un-e conseiller-ère Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi...



- 1 • Résider sur les territoires de la MDAS Est et pour partie Sud du Département
- Etre prescrit par un travailleur social du Département du Cher
- 2 • Etre salarié CDDI de GAS 18 - Mobilités

- Résider sur le territoire expérimental de l'action (voir schéma)

- Être en possession du certificat d'immatriculation du véhicule concerné à son nom
- Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité
- Avoir une assurance en cours de validité pour le véhicule concerné
- Devenir adhérent du G.A.S 18 - Mobilités

- Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité de plus de 3 ans
- Réserver au moins 48 heures à l'avance
- Fournir un justificatif d'emploi ou de formation
- Devenir adhérent du G.A.S 18 - Mobilités

- Résider sur le territoire expérimental de l'action (voir schéma)
- Réserver au moins 48 heures à l'avance
- Fournir un justificatif d'emploi ou de formation
- Devenir adhérent du G.A.S 18 - Mobilités
- S'engager dans un parcours auprès d'un-e conseiller-ère en mobilité